

La Jaille

Bulletin municipal
de la Commune de Jaillans



Retrouvez votre bulletin sur www.jaillans.fr (Rubrique « LA MAIRIE », « Bulletin communal »)



LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

Les vacances approchent doucement et, comme chaque année, nous aurons la joie de recevoir, pendant une dizaine de jours, un groupe d'artistes participant au festival international de folklore de Romans.



En 2024, le village va vivre au rythme de la samba et des costumes colorés avec une trentaine de musiciens et danseurs brésiliens, logés dans des familles d'accueil jaillanaises à qui nous adressons tous nos remerciements.

Nous vous invitons à venir les accueillir autour d'un verre de l'amitié, le mardi 2 juillet à 18 h 30, place Granet. Venez nombreux partager ces moments toujours riches en échanges fraternels.

Nous vous donnons, ensuite rendez-vous le jeudi 4 juillet à 19 heures, toujours place Granet, pour le grand spectacle gratuit et ouvert à tous, assuré par les artistes originaires du Brésil et de la Chine. Dépaysement garanti...

Le feu d'artifice du 13 juillet viendra clôturer cette première quinzaine de juillet. Merci au comité des fêtes pour l'organisation de cette belle soirée, tellement appréciée de tous.

Bel été à vous.

Vive Jaillans !!

Jean-Noël FOURNAT

LE MOT DU MAIRE	1
SOMMAIRE	2
UNE RECETTE PAR JAILLE	2
PORTRAIT	3
ECHOS DU CONSEIL MUNICIPAL	4 A 14
Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 25 MARS 2024.....	4 à 7
Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 15 AVRIL 2024.....	7 à 10
Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du LUNDI 3 JUIN 2024.....	10 à 13
INFOS COMMUNALES	14 A 19
Horaires et contacts de la mairie	14
Accompagnant à domicile.....	14
Concert et visite à la torche de l'église Sainte Marie de Jaillans.....	14
Spectacle folklorique à Jaillans !	15
Rando du TRAM	16
Carte d'identité / passeport.....	16
Assistante sociale.....	16
Plans de la commune	16
Maison de Services Au Public à Hostun	17
Appartement communal à louer.....	17
Forum intercommunal des associations	18
Des nouvelles de l'école primaire à Jaillans	19
Le coin des enfants	20 et 21
INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES .	22 A 27
Le club des Boutons d'Or	22
Que Jaillans Scène.....	22
L'Amicale du don du sang	22
Les Amis de Jaillans.....	23
Le Comité des fêtes.....	23
Le Tennis Club	23 et 24
Le Sou des Écoles	24
Familles Rurales	24 et 25
Equi-Paradi.....	25
Le Zig Zag Café	26
Bar, restaurant, traiteur "La Jaille"	26
Institut Belle et Natur'Elle	26
Camion épicerie NosProduitsLo'Co par Vercourses.....	27
Pasta pizza.....	27
Boulangerie "Chez Mimi"	27
AGENDA	28
Horaires déchetterie de l'Ecançière.....	28

Une recette par Jaille !

L'été s'installe doucement...alors
place aux fruits !

Tarte aux fraises

Ingrédients :

Pour la pâte sablée :

200g de farine, 100g de beurre, 80g de sucre, 1 œuf et 1 pincée de sel

Pour la crème pâtissière :

50cl de lait, 3 jaunes d'œuf, 100g de sucre, 50g de farine, 50g de beurre

Pour la garniture :

250g de fraises

Préparation 20 min / Cuisson 20 min

1/ Faire la pâte sablée en mélangeant les ingrédients. L'étaler dans un moule. Piquer avec une fourchette. La faire cuire pendant environ 20min à 180°C.

2/ Faire chauffer le lait. Battre les jaunes d'œuf et le sucre, et ajouter la farine. Verser le lait bouillant tout en remuant. Une fois que la crème a épaissie, retirer du feu, puis mettre le beurre en fouettant vivement. Laisser refroidir.

3/ Laver les fraises et les couper dans le sens de la longueur. Sur le fond de pâte (refroidie), déposer la crème pâtissière, puis les fraises.

Bon appétit !



Source : <https://cuisine.journaldesfemmes.fr/recette/275734-tarte-aux-fraises>



Vanessa et Patrice NICOLAÏ

Le 16 mars dernier les portes de la Jaille se sont à nouveau ouvertes.

Un projet familial a vu le jour, porté par Patrice Nicolaï ancien restaurateur et traiteur sur les marchés pendant plus de 10 ans et Vanessa Nicolaï sa fille, ancienne agent immobilier. A la recherche d'un lieu convivial et sympa c'est à Jaillans que cette nouvelle aventure commence.



Aujourd'hui la Jaille c'est un restaurant, une épicerie fine traiteur, un bistrot et l'Evi'Danse un bar à ambiances pour vos afterworks !

Côté restaurant, une cuisine simple, goûteuse et de qualité car quoi de plus sympa que de partager un bon repas ! Pour 17€, le midi, repas ouvrier avec entrée, plat et dessert. La pizza a fait son arrivée aussi avec une pâte aux 3 farines ce qui lui donne une texture croustillante à l'extérieur et moelleuse à l'intérieur avec une base sauce cuisinée. A tester de toute urgence ! Elles sont sur commande et à emporter du mardi au samedi soir.

Côté épicerie fine, un large choix de fromages, de charcuteries, de pâtes fraîches mais aussi des salades composées et des gratinés à emporter (ravioles, lasagnes et dauphinois), sans oublier à la rôtisserie, les poulets fermiers.

Côté afterworks le bar à ambiance l'Evi'Danse vous promet un été convivial et festif dont voici quelques dates :

Samedi 22 juin, initiation à la zumba, dress code fluo

Vendredi 28 juin, concert Just Frog et soirée Brooklyn cadeaux/goodies

Jeudi 4 juillet, bar ouvert et restauration rapide

Samedi 6 juillet, Moss Isa et soirée moules frites

Jeudi 25 juillet, JB animation avec quiz interactif

Vendredi 26 juillet, concert Grav'Rock et soirée Bière cadeaux /goodies

Samedi 27 juillet, soirée DJ Sam

Restauration sur place (pizzas, planches charcuterie fromages, fritures, viandes sur planches, salades...).

Rediffusion des matchs de la France de l'Euro 2024 sur grand écran avec des offres spéciales et bien d'autres surprises et animations !

Possibilité de privatisation d'espaces pour des événements d'entreprise, événements privés, anniversaires, EDVF, repas de Noël, goûter de Noël

Location de salle, salle restaurant, location du bistrot pour événements professionnels ou privés.



Cécile VALLOT



Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 25 mars 2024

Présent(e)s : Jean-Noël FOURNAT, Christophe VALLA, Sylvain DILLESEGER, Virginie DE ROSSI, Christine BELLE, Alain BONNET, Olivier DUMARCHE, Daniel MUNIER, Brigitte PRUVOST, Fabrice ROYER et Grégory BOUVERON.

Absent(e)s : Annick VINCENT (donne pouvoir à Daniel MUNIER), Marjory HAFSOUNI (donne pouvoir à Olivier DUMARCHE).

Secrétaire de séance : Christophe VALLA

1/ Vote des taux d'imposition 2024

Les taux votés pour l'année 2024 pour la commune de Jaillans sont les suivants :

- Taxe d'habitation : 13,78%
- Taxe foncière pour le bâti : 27,23%
- Taxe foncière pour le non bâti : 51,58%

12 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 1 voix « ABSTENTION » (Gregory BOUVERON).

2/ Vote du budget primitif 2024

BUDGET PRIMITIF 2024	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 212 749,00 €	1 212 749,00 €
INVESTISSEMENT	614 760,00 €	614 760,00 €
TOTAUX	1 827 509,00 €	1 827 509,00 €

13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

3/ Suite de la procédure d'avancement de grade – création des postes concernés : 1 poste Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe et 2 postes Adjoint Technique Principal 1^{ère} classe

↳ Création du poste d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe

Conformément à l'établissement des lignes directrices de Gestion et de la délibération n° 2024 -11 en date du 26 février 2024 fixant le taux de promotion pour l'avancement de grade des fonctionnaires de la collectivité, et pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au Conseil Municipal la création d'un emploi d'**ADJOINT ADMINISTRATIF TERRITORIAL PRINCIPAL 2ème classe** pour assurer les missions d'accueil, de correspondance administrative, d'urbanisme, d'état-civil, élections, action sociale, et établissement du bulletin municipal.

L'ancien emploi correspondant à l'ancien grade détenu par l'agent est supprimé.

13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».



↳ Création de deux postes d'Adjoint Technique Principal de 1^{ère} classe

Conformément à l'établissement des lignes directrices de Gestion et de la délibération n° 2024 -11 en date du 26 février 2024 fixant le taux de promotion pour l'avancement de grade des fonctionnaires de la collectivité, et pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions assurées, le Maire propose au Conseil Municipal la création de deux postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe pour assurer les missions.

Les anciens emplois correspondants aux anciens grades détenus par les deux agents sont supprimés.

12 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » (Sylvain DILLESEGER), 0 voix « ABSTENTION ».

4/ Délibération portant création d'un emploi permanent d'un agent contractuel

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que conformément à l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité.

Monsieur le Maire expose qu'il est nécessaire de créer **un emploi permanent d'agent contractuel** en raison du départ en retraite d'un adjoint technique territorial.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer et du départ en retraite d'un agent technique, il propose au Conseil Municipal de créer, à compter du **1er avril 2024**, un emploi permanent d'Adjoint Technique Territorial contractuel relevant de la catégorie hiérarchique **C** et du grade d'Adjoint Technique Territorial à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 35h en période scolaire et 12h par semaine pendant les vacances scolaires.

Il demande que le Conseil Municipal l'autorise à recruter un agent contractuel à compter du **1er avril 2024** et pour une durée de **21 mois**. Le contrat prendra fin au **31/12/2025**

Les tâches principales à effectuer par cet agent sont : nettoyer, entretenir et contrôler l'état de propreté des locaux et espaces extérieurs, participer aux activités de production distribution et service des repas, participer aux démarches qualité.

13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

5/ Désignation d'un élu référent « Action Sociale » auprès de Valence Romans Agglo (VRA)

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Madame SERRET Lorane a démissionnée de son poste de Conseillère Municipale de la commune de Jaillans en décembre 2023. Elle était élue déléguée en charge de l'action sociale auprès de VRA.

Par conséquent, il y a lieu de la remplacer. Le Conseil Municipal propose Madame Virginie DE ROSSI, 2^{ème} adjointe, chargée de remplacer Mme SERRET pour toutes les commissions « action sociale » de VRA à compter de ce jour et ce jusqu'au prochain renouvellement du Conseil Municipal.

13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».



6/ Désignation d'un élu délégué au Comité National d'Action Sociale (CNAS)

Mme SERRET Lorane, ayant démissionné de son poste de Conseillère Municipale de la commune de Jaillans en décembre 2023, était également élue déléguée au CNAS.

Par conséquent, il y a lieu de la remplacer. Le Conseil Municipal propose Monsieur Sylvain DILLESEGER, 3^{ème} adjoint, chargé de remplacer Mme SERRET pour toutes les réunions des délégués « ELUS » du CNAS à compter de ce jour et ce jusqu'au prochain renouvellement du Conseil Municipal.

13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

7/ Avis de la commune de Jaillans sur le projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) 2024-2029 de Valence Romans Agglo

Par délibération en date du 13 décembre 2023, le Conseil communautaire de Valence Romans Agglo a approuvé le projet de son nouveau Programme Local de l'Habitat pour la période 2024-2029.

Le PLH est un document stratégique de programmation, outil de l'intercommunalité pour définir sa politique locale en matière d'habitat à l'échelle du territoire communautaire pour une durée de six ans.

Au vu du projet de PLH 2024-2029 transmis, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable sur le projet PLH arrêté par Valence Romans Agglo.

Le projet retenu pour les 6 années du LH 2024-2029 est de 4 logements/an pour Jaillans soit 24 logements sur 6 ans, dont 8 logements sociaux sur 6 ans.

13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

8/ Urbanisme

Dossiers à instruire :

- Déclaration préalable pour la pose de panneaux photovoltaïques sur toiture, 90 D, chemin des Bois.
- Déclaration préalable pour la construction d'une piscine, 90 C, chemin des Bois.
- Déclaration préalable pour la pose de panneaux photovoltaïques sur toiture, 355, chemin du Prieuré.
- Déclaration préalable pour un ravalement de façades, 30, rue de la Jaille.
- Permis de construire pour une maison individuelle, 300, rue de Musan.
- Permis de construire modificatif pour une maison individuelle (modification d'ouvertures), 25 A, rue de l'école.



6/ Questions diverses

Demande de dérogations scolaires

Demande d'une dérogation d'inscription à l'école primaire François Eynard et transmise par Mme et M. David RODRIGUEZ pour leur enfant. L'ensemble du Conseil et Monsieur le Maire valide cette demande de dérogation.

Problème des chiens errants

Compte tenu des nombreuses divagations des chiens, accidents et dégradations sur notre commune, des mesures seront prises pour informer Valence-Romans Agglo qui a récupéré la compétence de mise en fourrière, la Mairie contactera le service compétent VRA si constat de chiens errants. Un arrêté communal va être pris.

Il est rappelé aux propriétaires de promener leurs chiens en laisse, d'être responsable de leurs animaux domestiques et de ramasser les déjections canines sur la voie et les espaces publics.

Agenda :

- Le samedi 6 avril : nettoyage des berges du ruisseau de SERNE à partir de 8h30,
- Le samedi 6 avril : Comité des fêtes : repas de la « poule » du retour de fête des laboureurs, inscription auprès de monsieur Mathieu MESTRE,
- Le dimanche 9 juin : Elections Européennes, tenue du bureau de vote.
- Le lundi 15 avril : Conseil Municipal à 19h00
- Le lundi 6 mai : Conseil Municipal à 19h00
- Le lundi 3 juin : Conseil Municipal à 19h00

Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 15 avril 2024

Présent(e)s : Jean-Noël FOURNAT, Sylvain DILLESEGER, Virginie DE ROSSI, Christine BELLE, Alain BONNET, Olivier DUMARCHE, Daniel MUNIER, Brigitte PRUVOST, Fabrice ROYER et Grégory BOUVERON.

Absent(e)s : Annick VINCENT (donne pouvoir à Daniel MUNIER), Marjory HAFSOUNI (donne pouvoir à Olivier DUMARCHE), Christophe VALLA (donne pouvoir à Grégory BOUVERON).

Secrétaire de séance : Virginie DE ROSSI

1/ Approbation de la convention relative aux « Mercredis Loisirs » de l'Accueil de Loisirs « Kid'Omino » - Familles Rurales de Jaillans et des communes avoisinantes

Préambule :

Dans le cadre de la politique sociale de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, la compétence « Enfance-Jeunesse » pour les communes de moins de 5 000 habitants qui est gérée par des structures communales ou associatives, est transférée aux communes à partir du 1er janvier 2017 et selon le rapport de la CLECT du 11 juillet 2017.



Aussi, dans son projet éducatif, les communes soulignent l'importance de proposer des activités de loisirs de qualité aux enfants. Elles reconnaissent le travail réalisé dans ce domaine par l'association Familles Rurales de Jaillans et des communes avoisinantes au travers de son Accueil Collectif pour Mineurs (ACM) : Kid O'Mino. De ce fait, elles soutiennent les activités de l'association dans le respect de leur autonomie et de leur liberté d'initiative, tout en s'assurant de la bonne gestion des aides publiques.

Par ailleurs, dans le cadre de la réforme sur les rythmes scolaires, les conseils d'écoles des écoles maternelles et primaires des 5 communes ont voté pour un retour à la semaine scolaire de 4 jours. Le jour du mercredi devient alors un temps périscolaire.

Suite à cette nouvelle organisation scolaire et par rapport aux attentes des familles du territoire des 5 communes, l'association Familles Rurales a décidé d'ouvrir son centre Kid O'Mino les mercredis et cela avec le soutien des 5 communes. Ce dispositif s'appelle « Mercredis Loisirs »

La convention du 23 juillet 2019 pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2023 est arrivée à échéance, il convient de la renouveler.

Le Conseil Municipal approuve le renouvellement de la convention pour une période de 1 an, du 1^{er} janvier 2024 au 31 décembre 2024.

13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

2/ Urbanisme

Dossiers à instruire :

- Déclaration préalable pour un ravalement de façades, 160, chemin des Acacias.
- Déclaration préalable pour la rénovation de la couverture et de la zinguerie d'une habitation existante, 230 C, chemin des Mûriers.
- Déclaration préalable pour le remplacement des huisseries et de la couverture d'une habitation existante ainsi qu'un ravalement de façades, 170, chemin des Cléments.
- Déclaration préalable pour la construction d'une pergola, 300 A, rue de Musan.
- Déclaration d'Intention d'Aliéner : acquisition d'une parcelle située 80 G, chemin du Prieuré, lotissement le Champ de l'Or, par Monsieur et Madame CHION / RUNZA.

6/ Questions diverses

Travaux de voirie 2024 (planification)

Nous attendons la fin des transmissions des derniers devis pour la période 2024 afin de planifier les divers travaux de voirie en suspend et à venir.

Pour l'essentiel, les travaux de voirie pour 2024 seront les suivants :

- **Revêtement Bicouche** dans sa globalité du « Chemin de la Tour »,
- **Revêtement Bicouche** dans sa globalité « Route des MAS »
- **Création d'un îlot centrale** pour la Sécurisation du croisement situé au niveau de la salle des Fêtes avec la mise en place d'une signalétique appropriée



- **Création d'un fil d'eau le long de la voirie avec enrobé pour canaliser les eaux de ruissellement** ainsi qu'une reprise partielle de certaines portions de voiries avec de l'enrobé pour le Chemin du POUYET.
- **Décapage de la voirie avec un revêtement en enrobé sur la portion de la « Route des 3 CROIX »** située au sein du village qui part du Pigeonnier jusqu'au premier croisement,

En attente du passage de la Fibre Optique :

- **Revêtement bicouche** dans sa globalité du « Chemin de la Tour ».

Les priorités pour 2025 seront les suivantes :

- **Revêtement bicouche** dans sa globalité du « Chemin des VERNETS » ainsi que « Route de CORBEIL ».

Travaux SIERS (malfaçons)

Les travaux entrepris par le SIERS pour le raccordement des diverses maisons des lotissement en cours sont médiocres, nous demanderons au SIERS de reprendre les travaux.

Travaux de réfection du muret route de Serne

Un devis sera établi prochainement pour la reprise du muret communal situé route de Serne.

Aménagement d'un espace de loisirs sur le terrain à côté de la salle des fêtes

Monsieur le Maire et l'ensemble des conseillers analysent les devis obtenus pour l'aménagement de l'espace de loisirs au niveau de la salle des fêtes « Henri MARET ».

Le devis transmis par l'entreprise MEFRAN est plus avantageux que celui de l'entreprise HUSSON.

De plus, l'entreprise MEFRAN propose également de faire l'implantation des jeux, un devis de terrassement est en cours de réalisation pour le jeu de la pyramide.

Place Granet : souterrain (dégradations)

Des dégradations ont été réalisées volontairement au niveau du souterrain où circulent les eaux pluviales sous la place Granet par des enfants du village et des alentours, certains parents ont été mis au courant du comportement de leurs enfants. Des panneaux d'interdiction seront posés.

Pour rappel, l'accès au tunnel est strictement interdit et très dangereux.

CMJ : point sur le nettoyage du ruisseau de Serne et projets éventuels

Une opération réussie et très enrichissante. Une quarantaine de personnes ont participé au nettoyage d'une partie des berges et du ruisseau. Un grand merci à l'association « La Gaule Romane-Péageoise » pour son aide et ses précieux conseils.

Compte-rendu du Syndicat Intercommunal de l'Ecancière, procès-verbal du 6 mars 2024

Le budget a été voté et validé le 6 mars 2024 par les représentants du syndicat.



Enquête publique loi APER

L'enquête publique relative à la loi APER (Loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables) a démarré le 10 avril jusqu'au 10 mai 2024. La loi APER consiste en la définition de zones d'accélération pour le développement de la production d'énergies renouvelables

Ambroisie

Monsieur Grégory BOUVERON a besoin d'une personne supplémentaire pour l'épauler sur le repérage et le suivi.

Une demande sur Facebook & Panneau Pocket sera faite pour l'appel à la population

Agenda :

- Cérémonie du 8 mai 1945 : 11 heures au monument aux morts
- Le lundi 3 juin : Conseil Municipal à 19h00 en mairie.

Extrait du compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du lundi 4 juin 2024

Présent(s) : Jean-Noël FOURNAT, Sylvain DILLESEGER, Virginie DE ROSSI, Annick VINCENT, Christophe VALLA, Christine BELLE, Alain BONNET, Olivier DUMARCHE, Daniel MUNIER, Brigitte PRUVOST, Fabrice ROYER, Olivier DUMARCHE et Grégory BOUVERON.

Absent(s) : Madame Marjory HAFSOUNI donne pouvoir à Monsieur Olivier DUMARCHE

Secrétaire de séance : Monsieur Fabrice ROYER

1/ Tarifs du repas à la cantine scolaire pour la période 2024/2025

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le tarif de la cantine a été fixé à **5,15 € pour la rentrée scolaire 2023**.

Le prix de revient total pour la période du 02/09/2023 au 05/07/2024 est de de **6,61 €** calculé en fonction de temps passé pour le service, la surveillance, la régie et le ménage.

Le nombre de repas servis pour la période du 2 septembre 2023 au 5 juillet 2024 est de **3 799 repas + 1420 repas** (estimatif de mai à juillet 2024 par rapport à année n-1) pour une dépense approximative de **21 273,60 € (estimatif de mai à juillet 2024)**.

Monsieur le Maire informe que la restauration collective de l'Agglo a fixé le tarif à **4,20 € (sans le pain)** depuis le 1^{er} avril 2023 jusqu'au 31 décembre 2024. La commune fournissant le pain depuis cette date.

Monsieur le Maire propose de modifier le tarif du repas cantine pour les repas à savoir : 5,20 € à la rentrée 2024.

Le restant à la charge pour la commune est de : **1,41 €**



Le calcul se présente comme suit :

Par enfant rentrée scolaire 2024-2025		
Coût de la main d'œuvre		2,41 €
B/- prix d'achat du repas Restauration Collective Agglo	+	4,20 €
coût total du repas		6,61 €
A/-TARIF CANTINE 01/09/2024	-	5,20 €
Restant à la charge de la commune pour année 2024/2025		1,41 €

Le temps de garde des enfants de moins de 6 ans est donc de 1,00 € (Tarif cantine – prix d'achat du repas).

13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

2/ Tarifs du temps de prise en charge des élèves ayant un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) pendant la pause méridienne pour la période 2024/2025

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'un Projet d'Accueil Individualisé est en place depuis la rentrée 2018 à l'école primaire de Jaillans.

Le tarif du temps de prise en charge pendant la pause méridienne pour les enfants concernés avait été fixé à **2,70 €** à la rentrée 2023.

Le Conseil Municipal décide de modifier le tarif et de passer à 2,85€ à compter de septembre 2024.

12 voix « POUR », 1 voix « CONTRE » (BELLE Christine), 0 voix « ABSTENTION ».

3/ Augmentation des loyers du logement communal situé 10 place de l'Eglise

Monsieur le Maire EXPOSE :

- Que les contrats de location des logements communaux prévoient la révision des loyers. Celle-ci intervient chaque année au 1er juillet pour les logements non conventionnés. Seul le logement 10 place de l'Eglise situé au-dessus des locaux de la mairie est concerné.
- Les loyers des logements communaux sont indexés sur l'indice de référence des loyers (IRL) :

Mode de calcul : Loyer avant révision X nouvel IRL du 4e trim. 2023 / ancien IRL du 4e trim. 2022

➔ Loyer du logement communal, 10 place de l'Eglise : $552,27 \text{ €} \times 142,06 / 137,26 = \mathbf{571,58 \text{ €}}$

Le Conseil Municipal décide d'augmenter le loyer du logement communal au 1^{er} juillet 2024 (+3,50%), soit 571,58€.

13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».



4/ Zones d'Accélération de la Production d'Énergies Renouvelables (Loi APER)

Vu la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, dite loi APER, qui vise à accélérer et simplifier les projets d'implantation de producteurs d'énergie et à répondre à l'enjeu de l'acceptabilité locale,

Et notamment son article 15 qui demande aux communes de définir, par délibération du Conseil Municipal, après concertation du public selon les modalités qu'elles déterminent librement, des zones d'accélération où elles souhaitent prioritairement voir des projets d'énergies renouvelables s'implanter (zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables, ainsi que de leurs ouvrages connexes, ZAENR) ;

Monsieur le Maire présente les zones identifiées comme zones d'accélération pour le développement des énergies renouvelables ainsi que les arguments ayant conduit à ces propositions de zones. Conformément à la loi, une consultation du public a été effectuée à compter du 10 avril jusqu'au 10 mai 2024 par affichage en mairie, sur le site internet et sur Panneau Pocket :

Les zones concernées sont les suivantes :

- Type d'énergie : Méthanisation – Exclusion
- Type d'énergie : Eolien – Exclusion
- Type d'énergie : Géothermie – Exclusion
- Type d'énergie : Hydraulique - Exclusion
- Type d'énergie : Photovoltaïque sur bâtiment – Ensemble du territoire communal sur les bâtiments privés et publics
- Type d'énergie : Photovoltaïque au sol : Exclusion

Monsieur le Maire soumet cette proposition de zones à délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents décide comme zones d'accélération des énergies renouvelables de la commune les zones proposées figurant en annexe à la présente délibération ainsi que les zones ajoutées ou exclues présentées.

Il valide la transmission de la cartographie de ces zones à Monsieur le Préfet de la Drôme, référent préfectoral à l'instruction des projets d'énergies renouvelables et des projets industriels nécessaires à la transition énergétique, du département de la Drôme, sous forme cartographique (SIG) via l'intercommunalité qui dispose des moyens SIG, soit Valence Romans Agglo.

13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE », 0 voix « ABSTENTION ».

5/ Urbanisme

Madame Annick VINCENT expose à l'ensemble du conseil municipal les demandes d'autorisation d'urbanisme à instruire.

- Déclaration Préalable pour un ravalement de façades, 10, route de Beauregard
- Déclaration Préalable pour un ravalement de façades, 945, Route de Corbeil
- Déclaration Préalable pour l'installation de panneaux photovoltaïques, 5, rue du Haut des Belles
- Déclaration Préalable pour la réalisation d'une clôture et d'une terrasse de plain-pied, 355 E, Route de Serne
- Déclaration Préalable pour la réalisation d'une clôture, 25 A, rue de l'École
- Déclaration Préalable pour l'installation de panneaux photovoltaïques, 115, Route du Truchet



- D.I.A. pour la vente des parcelles ZD 313 – ZD 309 – ZD 311, situées Chemin du Prieuré
- Permis de Construire pour la construction d'une maison individuelle, 80G, Chemin du Prieuré, Lot 6 lotissement « Le Champs de l'Or ».

6/ Questions diverses

EMPIRIAUME

Réception du groupe Brésilien folklorique en présence des familles d'accueil Jaillanaises, le mardi 2 Juillet à 18h30 sur la place Granet. Un verre de l'amitié sera offert par la municipalité à toute la population présente.

Accueil et spectacle gratuit ouvert à tous, prévu Jeudi 4 juillet 2024 à 19h place Granet avec la présence des groupes du Brésil et de la Chine.

Voirie

Une réunion de la commission voirie se tiendra **le mercredi 12 juin à la Mairie à 18h00** afin de statuer sur les devis reçus par les entreprises CHEVAL TP et COLAS et planifier ainsi les travaux.

Salle des Fêtes

Toiture et isolation prévues pour 2025, des devis sont en cours d'étude pour la réalisation des travaux.

Aire de jeux - Loisirs

Réalisation d'une aire de jeux à proximité de la salle des fêtes et du terrain de tennis.

Installation des jeux prévus pour septembre 2024.

Un marché de travaux sera à prévoir.

Employé communal

Monsieur Jean-Claude ABISSET est prolongé en arrêt maladie jusqu'au 2 septembre 2024 inclus.

Feu d'Artifice du 13 Juillet

Le comité des fêtes interpelle le Conseil Municipal sur l'organisation de l'évènement du bal du 13 juillet qui, compte tenu de son succès, nécessite une réflexion sur la gestion des foules et la sécurisation de la manifestation.

Une demande de prolongation de l'éclairage sera également transmise à VALENCE ROMANS AGGLO ECLAIRAGE afin de prolonger l'éclairage nocturne jusqu'à 4h00 du matin durant la période du 1 au 14 Juillet inclus.

Agendas :

- Le lundi 15 juillet : Conseil Municipal à 19h00 en mairie.



INFOS COMMUNALES

Horaires et contacts de la mairie

La mairie vous accueille comme suit :

Lundi : 13h30 – 17h00

Mardi : 14h00 – 17h00

Mercredi : 9h00 – 12h00

Jeudi : 9h00 – 12h30

Vendredi : 13h00 – 16h00

Monsieur le Maire et ses adjoints peuvent vous recevoir sur rendez-vous, en semaine ou le samedi matin.



Contacts mails : Le secrétariat : mairie@jaillans.fr, le service comptabilité : comptabilite@jaillans.fr

Site internet : www.jaillans.fr.

Accompagnant à domicile

Je m'appelle Julien LOZIER et je suis résident de Jaillans depuis 4 ans. Je suis titulaire du diplôme d'état d'accompagnement éducatif et social et je travaille depuis 2008 en institution dans le secteur sanitaire et social auprès de personnes âgées et en situation de handicap. Depuis mars 2024, j'ai choisi d'exercer en tant que salarié CESU (Chèque Emploi Service Universel) au domicile de personnes qui pourraient avoir besoin de mes services. Attentif et à l'écoute, je vous propose un accompagnement personnalisé que vous-même, votre entourage, et moi, auront établi sur la base de vos besoins et envies, reposant sur une relation de confiance. Je vous propose mon aide au quotidien, que ce soit pour l'entretien de votre lieu de vie, l'accompagnement à des sorties ou rendez-vous, la gestion de votre courrier ou les démarches administratives, la préparation des repas, les soins d'hygiène, ...etc.

Pour toute demande ou question, vous pouvez me joindre au 07 75 75 29 64 ou par mail : lozierjulien@gmail.com.

Julien Lozier
07 75 75 29 64

Secteur :
Romans sur Isère,
Jaillans, Barbieres,
Saint-Hilaire du
Rosier...

Accompagnant à domicile
Aide au maintien à domicile pour bien vivre chez soi

Accompagnement personnalisable en fonction de vos besoins
Titulaire du diplôme d'accompagnement éducatif et social

Services proposés :

- Soutien dans les actes de la vie quotidienne (repos, hygiène, entretien du cadre de vie...)
- Accompagnement à l'extérieur (rendez-vous médicaux, courses, loisirs...)
- Aide dans les démarches administratives
- Réfléchir ensemble à un accompagnement en fonction de vos besoins et envies

Pour plus d'informations : 07 75 75 29 64
<https://julienlozier.wordpress.com/>

Concert et visite à la torche de l'église Sainte Marie de Jaillans !

Jeudi 11 juillet à 20h30

Concert organisé par l'association Les Amis de Jaillans

Gabriel FAURÉ REQUIEM

Quatuor vocal « Et Cætera »

Christel Carrion, Jean Cattant, Paul Ferroussier et Maïa Paille

Géraldine Catil, accordéon

David Catil, vibraphone

Renseignements au 06 23 48 39 23 ou

philact26@yahoo.fr

Participation libre et consciente.

Prix conseillé : 10€

Vendredi 19 juillet à 21h00

Dans la pénombre et la fraîcheur du soir, dans une ambiance propice à la découverte et au mystère... venez découvrir l'église Sainte Marie de Jaillans à la simple lueur d'une torche.

Réservation au 04 75 79 20 86

Tarifs : 6 € ; 4 € (réduits) ; gratuit -18 ans

+ d'info au 04 75 79 20 86 ou

www.artehistoire.valenceromansagglo.fr

www.facebook.com/paysartehistoirevalenceromansagglo/



Mardi 2 juillet à 18h30, verre de l'amitié, place Granet, à l'occasion de l'arrivée du groupe Brésilien sur la commune, en présence des familles d'accueil...

INFOS COMMUNALES

Spectacle folklorique à Jaillans !

Jeudi 4 juillet à 19h, place Granet, venez découvrir le Brésil et la Chine à travers un spectacle éblouissant...

↳ Le Brésil

☆ « **Le ballet aux pieds nus** », connu sous le nom de BFAM, a été fondé en septembre 1990 et ses spectacles s'inspirent des manifestations de la culture populaire de l'Amazonie brésilienne. Ce sont des réinterprétations de danses traditionnelles et des compositions chorégraphiques qui mettent en scène l'univers exotique et mystérieux de l'Amazonie.



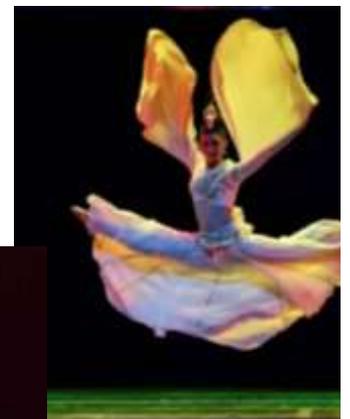
☆ **BOI BUMBA** : considéré comme l'une des plus grandes manifestations populaires du Nord du Brésil, le Boi Bumbá attire chaque année dans la ville de Parintins – Amazonas, des milliers de personnes pour assister à l'un des plus beaux Festivals du monde, qui se déroule autour d'une compétition entre deux groupes de bœufs (Boi Garantino, bœuf blanc et Caprichoso Ox, bœuf noir).

☆ **SAMBA ET CARNAVAL DE RIO** : symbole de métissage des cultures portugaises et africaines,

la samba brésilienne s'affiche aux jeux du monde entier comme la danse synonyme de gaîté et de joie de vivre. *La samba* est un genre musical et un style de danse originaires du Brésil. L'origine de *la samba* remonterait au XXe siècle, dans les favelas de Salvador de Bahia, au nord-est du pays. A l'époque, c'est une danse de rue pratiquée par les esclaves africains venus des colonies portugaises. Aujourd'hui, *la samba* festive et solaire est érigée en véritable symbole de la culture brésilienne. D'un point de vue technique, c'est une danse binaire, dit syncopée, qui se danse sur 2 ou 4 temps. Saccadée, elle est dynamique, rapide et sportive. Elle mobilise toutes les parties du corps des danseurs et demande une bonne condition physique.

↳ La Chine

Shenyang est la capitale de la province chinoise du Liaoning située au nord-est de la Chine à 550 kilomètres au nord de Pékin. L'ensemble du Conservatoire de Shenyang propose des costumes d'une infinie richesse, des instruments uniques, des chants surprenants et des tableaux dansés d'une grande beauté.





Rando du TRAM

Samedi 21 Septembre 2024
à 14h
(pour les journées du Patrimoine)

MEY-BEAU'S ARTS EN BARET



**vous propose de découvrir les vestiges d'un passé,
pas si lointain**

En parcourant le "Sentier du Tram"

*Récemment ouvert par des bénévoles de Jaillans et Beauregard Baret
(Randonnée pédestre d'environ 3h)*

Carte d'identité / passeport

Nous vous rappelons que les demandes de **Carte d'Identité** et/ou de **passeport** doivent être réalisées **auprès des communes équipées d'un Dispositif de Recueil (DR)**. Vous trouverez la liste des mairies habilitées sur le site ci-contre : <https://passeport.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-une-mairie-habilitee>.

La commune de la Baume d'Hostun est désormais équipée. Vous pouvez prendre rendez-vous sur le site internet de la mairie : www.la-baume-dhostun.fr ou par téléphone au 04 75 48 42 41.

N'oubliez pas de faire au préalable **la pré-demande** sur : <https://passeport.ants.gouv.fr>.

Assistante sociale

Pour rappel, une assistante sociale assure une permanence dans les locaux de la Poste à Hostun, le 4^{ème} jeudi de chaque mois, de 9h à 10h30. Pour tout renseignement, contactez le 04 75 80 88 30.

Plans de la commune

Nouveau ! un plan général ainsi qu'un zoom du cœur du village sont **affichés** depuis peu, sur la **place Granet**, à proximité de la boîte à livres.

Vous retrouverez également **d'autres plans de la commune sur le site internet de la mairie**, rubrique « Tourisme » / « Plan d'accès ».





Maison de Services Au Public à Hostun

Aujourd'hui de nombreuses démarches administratives se font sur internet...

Vous rencontrez des difficultés ou vous n'avez pas d'ordinateur ?

Les agents France Services vous délivrent un premier niveau d'accompagnement ou vous orientent pour effectuer vos démarches administratives et numériques relatives à différents partenaires nationaux en toute confidentialité !

Pour que mon accompagnement soit efficace :

 Je prends rdv au **04.75.05.79.00**

 J'apporte le jour du rdv, tous les documents indiqués par téléphone

 Je prends mes identifiants et mots de passe des sites d'organismes publics que je possède déjà



**PROCHE DE VOUS,
PROCHE DE CHEZ VOUS**

France Services c'est aussi un espace numérique en libre service avec ordinateur, tablette, une connexion WIFI, une visio pour communiquer en direct avec certains partenaires.

Surfez sur le net, créez vos documents administratifs, imprimez, scannez, de manière autonome ou accompagnée!

Notre équipe vous accueille sur rendez-vous :

Lundi : 9h - 12h / 14h - 16h
Mardi : 9h30 - 12h / 14h - 16h
Mercredi : 9h - 12 h / 14h - 16h
Jeudi : 9h - 12 h / 14h - 16 h
Vendredi : 9h - 12h / 14h - 16h

04.75.05.79.00

hostun-eymeux@france-services.gouv.fr



Rue des Filoches
26730 Hostun

Appartement communal à louer

L'appartement est situé place de l'église à Jaillans, dans le bâtiment de « la Cure » au 1^{er} étage et sera libre au 1^{er} Octobre 2024. D'une surface de 66 m², il est composé de :

1 cuisine ouverte, séjour, 2 chambres, 1 salle de bain (douche), WC, petit balcon et d'une cave mise à disposition. Chauffage électrique.

Le loyer est de 550 € /mois (cave comprise), charges non comprises.

Les personnes intéressées sont priées de déposer un dossier de demande de logement, à récupérer en mairie ou à télécharger sur notre site internet (onglet « Services » / « Urbanisme – Habitat »), et à déposer avant le 20 juillet 2024.

Tél : 04 75 48 83 99



Forum intercommunal des associations

Saint Martin d'Hostun Beauregard-Baret
La Baume d'Hostun Hostun Meymans
Eymeux L'Écancière Jaillans



Affiche réalisée par la commune de La Baume d'Hostun - Ne pas jeter sur la voie publique.

Vendredi **06/09/24**
Salle des Fêtes **LA BAUME D'HOSTUN**
de **17h à 19h**



Des nouvelles de l'école primaire de Jaillans

❖ En mars, avril : les robots ont envahi l'école...

Les GS/CP et les CP/CE1/CE2 ont apprivoisé les « Blue Bot » et les CE2/CM1/CM2 les « Thymio ».



Les élèves ont appris à définir le mot « robot ». Voici une définition possible : « Un robot a plusieurs formes et couleurs possibles. Il exécute des actions (aider, nettoyer, cuisiner, parler, marcher...) sur des ordres qu'on lui donne. Il fonctionne grâce à une suite d'instructions : on appelle cela un programme ». Les élèves ont donc appris à écrire une suite d'instructions ou un programme pour les plus grands. Il a surtout fallu admettre que si le « Blue Bot » ou le « Thymio » n'exécutait pas ce que nous lui avons demandé, c'est parce que nous nous étions trompés !!!



❖ Une journée festive : La fête du 100^{ième} jour d'école

Depuis le lundi 4 septembre, les élèves de CP comptent les jours d'école. C'est l'occasion de travailler la numération de manière ritualisée. Le lundi 8 avril était le 100^{ième} jour d'école.

Ce jour-là, les 64 élèves de l'école ont participé à 8 ateliers tournants interclasses de 15' chacun pour réaliser des défis autour du nombre 100. 24 personnes ont été mobilisées pour encadrer les élèves dans la mise en œuvre de défis en Français, de défis mathématiques, sportifs, et artistiques... :

- Ecrire 100 mots gentils,
- Réaliser des puzzles de 100 pièces, construire avec 100 KAPLA, écrire 100 calculs,
- Mettre 100 paniers de basket, lancer 100 objets dans une caisse,
- Colorier 100 drapeaux, décorer le nombre 100 évidé avec des points,
- Confectionner sa couronne des 100 jours, prendre des photos souvenirs avec la couronne,
- Admirer les travaux des 14 CP de l'école autour du 100^{ième} jour. Les enfants accompagnés de leurs parents ont redoublé d'imagination...
- Déguster le goûter offert par le Sou des écoles.



Si vous voulez découvrir les travaux réalisés à l'occasion du 100^{ième} jour, je vous invite à venir à l'exposition le vendredi 28 juin à la salle ERA : jour de la fête de l'école organisée par le Sou des écoles.

❖ La sortie à Peaugres en lien avec notre fil conducteur de l'année : Les Jeux Olympiques et la découverte des continents...

Malgré une météo peu engageante, toute l'école est partie pour passer la journée du mardi 14 mai au Safari de Peaugres. Mais comme on dit « nous sommes passés à travers les gouttes ». Chaque classe a bénéficié d'un atelier pédagogique d'une heure, de 2 heures de visite libre dans le zoo et d'une visite guidée d'une heure en car. Cette sortie a été entièrement financée par le Sou des écoles et la municipalité.

Partis à 8H30 et revenus à 18h15, tout le monde était bien fatigué mais satisfait d'avoir « approché » les animaux de tous les continents avec les incontournables : la baie des otaries, l'espace griffes et crocs, la passerelle des girafes, la serre des Minus, le souterrain du Manoir et la serre aux mille cachettes.



Merci à tous les acteurs de nous faire vivre ces expériences !
La directrice, Sylvie Van Litsenborg



Pour une édition en couleurs,
rdv sur le site internet
www.jaillans.fr / rubrique
« La Mairie »
/ « Bulletin communal »

INFOS COMMUNALES

Le coin des enfants !

Les couleurs magiques...

Matériel : une assiette profonde, un peu de lait, du colorant alimentaire de différentes couleurs, du savon à vaisselle, un cure-dent en bois.

1. Verse un peu de lait dans le fond d'une assiette.
2. Dépose une dizaine de gouttes de colorant de différentes couleurs à la surface du lait, sans mélanger.
3. Met une goutte de savon à vaisselle au bout du cure-dent.
4. Dépose délicatement la goutte de savon à vaisselle à la surface du lait.
5. Regarde les tourbillons se former et les couleurs se mélanger.



La science expliquée : Le gras contenu dans le lait n'aime pas le savon. Lorsque tu mets du savon dans le lait, le gras se sauve, ce qui crée des courants. Ces courants entraînent le colorant et lui donnent des formes étonnantes !

Un peu de sport !

Activité sportive *Le Yoga*

Découvrez un moyen ludique de faire découvrir le yoga aux enfants avec notre fiche de relaxation. Les noms des différentes positions ont été inventés pour faciliter l'apprentissage pour les plus petits !

Jeu de relaxation

 LE POUSSE MUR	 LE FLAMANT ROSE	 LE LOTUS	 L'AIGLE ROYAL	 LE PONT
 L'ÉQUILIBRISTE	 LE GRAND ANGLE	 LA GIRAFFE	 LE TRIANGLE	 LE SURFEUR
 LE GUERRIER	 LE MIME	 LE PHARAON	 LE DANSEUR	 LE PONT INVERSE



INFOS COMMUNALES

Le coin des enfants (...suite et fin) !

A vos méninges...

Pour une édition en couleurs, rdv sur le site internet www.jaillans.fr / rubrique « La Mairie » / « Bulletin communal »





Sudoku Plage



Découpe et colle les images de façon à ce qu'elles n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque ligne, colonne et rectangle.





INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES



Le club des Boutons d'Or

Un grand merci au Restaurant La Jaille pour son excellent accueil à l'occasion de notre repas annuel. Les 64 convives ont apprécié l'ensemble du repas.

Il reste quelques places pour la **sortie du 2 juillet** : croisière sur le lac de Monteynard, déjeuner au bord du lac et Petit Train de la Mure. Tarif : 91 €

Les inscriptions sont également ouvertes pour le **Séjour au village vacances de GRUISSAN du 23 au 27 septembre**.

De nombreuses visites sont prévues, notamment :

- Narbonne – Carcassonne – Lagrasse (classé par les plus beaux villages de France) – ainsi que l'Abbaye de Fontfroide.

Coût du séjour : 560 € par personne payable en 3 fois.

Petit rappel : l'adhésion au Club des Boutons d'Or est obligatoire pour les sorties.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous trouver les lundis de 14h à 18h à la salle du patronage de JAILLANS.

Notre prochain **concours de coinche aura lieu le lundi 21 octobre 2024**.

Les co-présidentes : Françoise ACTON et Monique BARNASSON

Contacts : f.acton@orange.fr ou barnasson.monique@orange.fr / 04 75 48 87 74

Que Jaillans Scène

Je veux voir Mioussov ! ...Je veux voir Mioussov ! Et bien vous avez été encore nombreux à venir voir cette troisième pièce interprétée par les comédiens de Que Jaillans scène, et nous vous en remercions.



Que jaillans scène s'exporte. En avril la commune d'Eymeux nous a invitée pour la deuxième fois à venir jouer dans leur salle des fêtes, et à la rentrée de septembre des dates sont à définir pour d'autres communes.

Nous sommes déjà en pleine lecture pour le choix de la prochaine pièce, on vous donne rendez-vous en 2025.

En collaboration avec le Sous des Ecoles, nous ferons une animation lors de la fête de l'école en juin. L'atelier théâtre du jeudi va finir sa saison en juin. Cette année encore une excellente participation de tous fait la réussite de ces moments où le travail sur le théâtre et la bonne humeur se côtoient.

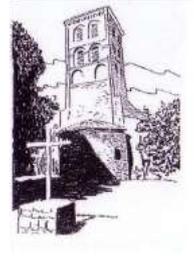
Nous vous souhaitons d'agréables vacances d'été

Daniel MUNIER

Contacts : danielmunier@hotmail.fr / 06 85 20 29 06



INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES



Les Amis de Jaillans

Comme chaque année, organisée par les amis de jaillans, la sortie pour les fêtes nocturnes de Grignan sera **le mardi 23 juillet**. Départ en car, salle Henri Maret, à 17h (un arrêt à Pizançon et Valence). Apéro offert à l'arrivée à Grignan, suivi du repas tiré du sac.

Le spectacle de cette année sera :

Histoire d'un Cid, variation autour de la pièce de Pierre Corneille, mise en scène par Jean Bellorini.

Dans le décor majestueux du château de Grignan, **Jean Bellorini** ravive Corneille à nos yeux comme à nos oreilles avec une adaptation féerique du *Cid*.

Perchés sur un château gonflable, citadelle factice, les comédiens interprètent tour à tour des personnages d'aujourd'hui et les héros de l'intrigue originale. Naviguant entre passé et présent, entre imagination et réalité, **Histoire d'un Cid** propose une relecture vivifiante de la tragi-comédie de Corneille : l'amour impossible entre Rodrigue et Chimène, le secret de l'Infante et le désespoir d'un père vieillissant.

Une partition joyeuse et musicale, fidèle à la langue du 17^e siècle et aux vers - devenus cultes - de Corneille.

Tarifs (transport et spectacle) : 50€ (non adhérent), 45€ (adhérent), 30€ (enfant de 14 ans et moins).

Possibilité de prendre uniquement le billet spectacle à 27€.

Philippe ACTON et Myriam PEYSSON

Contacts : philact63@yahoo.fr ou bruno.peysson@wanadoo.fr / 06 23 48 39 23 ou 06 35 96 98 91

Le Comité des fêtes

Bonjour à toutes et tous,

Voici le programme de l'été pour le comité des fêtes :

Jeudi 4 juillet à 19h : Spectacle folklorique sur la place Granet (avec le Brésil et la Chine).

Buvette et restauration sur place

Samedi 13 juillet à 19h30 : Feu d'artifice et bal populaire (Music&Light) sécurisé et sous vidéo-surveillance, Salle Henri Maret. Buvette et restauration sur place

Jeudi 15 août à 19h : Traditionnelle Soupe au Pistou, Place de L'église. Tous les bénévoles sont les bienvenus pour nous aider à préparer la soupe (rdv à 8h le jeudi 15 août, salle du Patronage). C'est un bon moyen de faire connaissance notamment pour les nouveaux arrivants au village.

Tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent un agréable été et de très bonnes vacances !!!!!!!

Mathieu MESTRE et Nicolas DE ROSSI

Contacts : mathieu.mestre@wanadoo.fr ou nicolasderossi@orange.fr / 06 08 89 11 03 ou 06 86 77 66 50

Le Tennis Club

Bonjour à tous,

La saison de tennis se poursuit et il vous reste encore les plus beaux jours de l'année pour profiter du terrain.

Si vous souhaitez prendre votre adhésion, une permanence se tiendra tous les mercredis de 19h à 20h30 au terrain de tennis.





INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Le Tennis Club (suite et fin)

Si vous hésitez à vous inscrire et souhaitez faire un essai préalable, n'hésitez pas à nous écrire, nous pourrions organiser une matinée « court ouvert ».

Les cours avec le professeur encadrant ont rattrapé courant mai et se poursuivront jusqu'à début juillet tous les mercredis soir de 17h30 à 20h30, sous 3 créneaux différents.

Pour rappel, un planning en ligne a été mis en place pour la réservation du terrain. Pour les adhérents, n'oubliez pas de l'utiliser s'il vous plaît.

Pour tous renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à nous écrire : tennisclubjaillans@gmail.com

Bel été à tous,
Sportivement,
Marion PEYSSON
Contact : 06 99 89 29 68

Le Sou des Écoles

Mardi 14 mai, nous avons organisé une sortie scolaire à Peaugres avec tous les enfants de l'école. Tout s'est très bien passé. Le parc était pratiquement vide suite à une météo très mitigée, mais par chance, il n'y a pas eu de pluie. Les enfants ont pu profiter pleinement des animaux et des animations en toute tranquillité.



Vendredi 17 mai, a eu lieu la 2^{ème} édition de notre vente de fleurs. Nous vous remercions pour toutes vos commandes !

Cette année la fête de l'école, ouverte à tous, portera sur le thème « Far West » ! Rendez-vous **vendredi 28 juin** à la salle Henri Maret, côté terrain multisports. A 17 h 45 aura lieu la remise des calculatrices, suivie du spectacle des enfants. À partir de 18 h 30, diverses animations sont prévues : château gonflable, taureau mécanique, divers jeux et scénettes jouées par l'association « Que Jaillans Scène ». A partir de 19h30, le groupe « Les Sweety Pop » animera gratuitement la soirée avec tous les styles de musique, autour d'une Fideuà (Paella) à 10 € la part avec une boisson (sur réservation : bon de commande d'ores et déjà distribué dans votre boîte aux lettres accompagné d'un flyer).

Nous vous attendons nombreux !!!

Le Sou des Ecoles
Benoit CHATELAN et Caroline SALIQUES
Contacts : sde.jaillans@laposte.net / 06 08 10 61 63 ou 07 71 22 00 92

Familles Rurales

Avant de nous séparer pour quelques semaines, voici les dernières informations de la saison...

❖ LUDOTHEQUE KID O'LUDO - Eymeux

La ludothèque célèbre la fête du jeu, le samedi 15 juin, de 14h30 à 18h.

Au programme : animations familiales, jeux en bois. La fête se clôturera par un spectacle « Le service ultra secret » par la Cie La dent drôle. Ouvert à tous !

Fermeture estivale du 24 juin au 15 septembre 2024.

Suivez-nous sur notre page Facebook et le site internet.





INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Familles Rurales (suite et fin)



❖ ACCUEIL DE LOISIRS KID O'MINO - Hostun

L'été est déjà là et avec lui, arrive le temps des vacances. Le centre de loisirs Kid O'mino sera ouvert du 08 juillet au 02 août et du 19 au 29 août 2024. Inscriptions sur le portail familles : du 3 au 5 juin 2024. Pour + d'info : relaisfamille26@wanadoo.fr.

❖ LAEP L'OASIS DES FAMILLES

N'hésitez pas à pousser les portes du Lieu d'accueil enfants-parents, un espace convivial, de rencontres, d'échanges et de jeux. Les accueillantes ont le plaisir de vous accueillir, les vendredis de 9h à 11h à la salle des associations, à la Baume d'Hostun. Gratuit & sans inscription. **Fermeture estivale du 08 juillet au 1^{er} septembre**

❖ RECHERCHE ANIMATEUR BAF H/F

Dans le cadre des mercredis loisirs Kid O'mino à Hostun, nous recrutons des animateurs H/F pour la saison 2023-2024.

Pour postuler, envoyez CV et lettre de motivation par mail relaisfamille26@wanadoo.fr.

Nous vous souhaitons un bel été et nous vous retrouvons lors du forum des associations. Bonnes vacances et à très vite....

L'équipe de Familles Rurales

Site internet : www.famillesrurales.org/jaillans/relaisfamille26@wanadoo.fr

Contacts : 04 75 48 86 54 / 06 18 63 16 61

Equi-Paradis

Tarifs : 300 € la semaine
70 € la journée

Contact et réservation : 06.75.78.61.27 ou chloe@equi-paradis.fr



Stage enfant

- Du 8 au 12 juillet
- Du 19 au 23 Août



Partager des moments de complicité avec les poneys

Découvrir différentes activités : voltige, poney nature, equifun, equifeel, ...

Gagner en autonomie, confiance en soi et équilibre, à son rythme

Se faire plaisir

Stage « Nature »

- Du 15 au 19 juillet

Randonnée à la journée pour profiter des beaux paysages au pied du Vercors

Equitation éthologique pour apprendre à communiquer avec les chevaux

Activités : Montain trail, TREC,



Stage Ados

- Du 22 au 26 juillet
- Du 12 au 16 août



Se perfectionner en dressage, obstacle et hunter.

S'initier au travail à pied et en liberté

Partager le monde des chevaux et apprendre à communiquer avec eux.

Stage « Au rythme des chevaux »

- Du 5 au 9 août

Connaitre le monde passionnant des chevaux et participer à leur bien être

Prendre l'équitation éthologique comme base équestre : à pied, monté et en liberté.

Activités : Voltige, Montain trail, Equifeel, Balade, ...





INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Le Zig Zag Café

Déjà 10 mois que nous avons repris le ZigZag Café. Nous préparons donc notre premier anniversaire ! Nous vous donnons rendez-vous le **vendredi 13 septembre** pour fêter cela ensemble avec, pour l'occasion, un concert de Théo Didier et Bob ! Vous pourrez vous restaurer sur place, découvrir notre bar à rhum et (re ?) goûter notre punch maison !



Côté cuisine, nous vous proposons désormais des burgers maison et locaux (pain boulanger, steaks hachés de Jean Marc Grange, ...) tous les jeudi et vendredi. Nous continuons à vous proposer des menus cuisses de grenouilles occasionnellement (information via panneau pocket, instagram ou facebook) ou sur demande si une tablée souhaite goûter à notre spécialité (réservation à l'avance).

A noter : **la cuisine sera fermée du lundi 1^{er} au vendredi 5 juillet !**

Et pour les gourmands... Nous proposerons bientôt des coupes de glaces avec un large choix de parfums sélectionnés chez un artisan glacier. On vous dit rendez-vous en terrasse prochainement ?

Karine et Mélissa

Contacts : zigzagcafe26@gmail.com / 06 32 81 52 96

Bar, restaurant, traiteur « La Jaille »

Depuis jeudi 23 mai, l'afterWork vous ouvre ses portes les jeudis, vendredis et samedis de 18h00 à 1h00 !

Le bistrot est ouvert du mardi au jeudi 8h-12h et 17h-20h, vendredi et samedi 8h-12h et 17h-23h, dimanche 8h-13h30.

Le restaurant est ouvert du mardi au dimanche 11h30-13h, du jeudi au samedi 19h30-21h.
Réservation au 06 31 11 35 45

Traiteur : du mardi au samedi 9h-12h / 17h-20h, le dimanche 9h-13h

↳ Poulets rôtis samedi et dimanche

Vanessa et Patrice NICOLAÏ

Contacts : lajaille26300@gmail.com / 06 75 74 48 66



Institut Belle et Natur'Elle

Nouveauté !!!! *Drainage lymphatique*

- ✦ Sensation de jambes lourdes
- ✦ Jambes gonflées
- ✦ Mauvaise circulation sanguine
- ✦ Cellulite apparente

Ce Massage est fait pour vous !! en séance ou cure...

Réservation en ligne :

<https://belleetnaturelle26.kalendes.com>

Contacts : institutbellnaturelle@gmail.com

06 75 26 63 30



en



INFOS ASSOCIATIVES ET COMMERCIALES

Camion épicerie NosProduitsLo'Co par Vercourses

Votre camion-épicerie NosProduitsLo'Co par Vercourses reste toujours à votre disposition sur la place Granet devant la boulangerie **tous les jeudis de 16h à 19h**.

Venez découvrir ou re découvrir le meilleur des producteurs locaux et tous les fruits et légumes de saison, rassemblés pour vous par nos soins.

Et nous vous préparons une surprise au cours du printemps pour réussir vos apéritifs avec des produits locaux !

Coordonnées : contact@vercourses.fr / **06 28 77 97 77**

Suivez-nous sur Facebook : @Vercourses @nosproduitsloco

Arnaud CHANTRON



Pasta pizza

Nouvelle ouverture d'une Box à Pizza à La Baume d'Hostun !

Située près de la sortie d'autoroute, cette nouvelle venue complète l'offre déjà présente à Saint Paul-lès-Romans et à Charpey.

Le concept de la Box à Pizza est simple et innovant : des pizzas fraîches, artisanales, fabriquées chaque jour par nos soins, disponibles 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Vous pouvez choisir de les emporter froides pour les cuire chez vous ou chaudes, prêtes à déguster grâce à un système de cuisson intégré.

La qualité des ingrédients et le savoir-faire artisanal restent inchangés, pour vous offrir des pizzas de qualité à toute heure du jour et de la nuit. Que vous soyez pressé en revenant du travail ou que vous souhaitiez simplement savourer une bonne pizza en famille, la Box à Pizza de La Baume d'Hostun est désormais là pour répondre à vos attentes. Nous vous invitons à venir la découvrir, sur le parking des kinés, rue des capucines, à La Baume d'Hostun.



L'équipe du Ho resto de piz' / **07 82 38 32 33**

Boulangerie « Chez Mimi »

Un vendredi sur deux, passez commande de pizzas ou de burgers **par téléphone au 09.79.17.53.60 ou directement à la boulangerie !**



Nouveau ! Les paiements en Titres Restaurants (cartes et chèques) sont désormais acceptés !
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 6h à 13h et de 16h à 19h, samedi et dimanche de 6h à 12h30.
Fermeture hebdomadaire le mercredi.



Vendredi 28 juin 2024 : A partir de 17h45, fête de l'école organisée par le Sou des Ecoles (remise des calculatrices, spectacle des enfants, jeux, animations, concert), sur le terrain multisports (cf page 24).

Mardi 2 juillet 2024 : A 18h30, réception du groupe folklorique du Brésil. Pot d'accueil ouvert à tous, place Granet (cf page 15).

Jeudi 4 juillet 2024 : A 19h, spectacle folklorique (Brésil et Chine), place Granet (cf pages 15 et 23).

Jeudi 11 juillet 2024 : à 20h30, concert Quatuor vocal « Et Cætera » en l'église Sainte Marie de Jaillans (cf page 14).

Vendredi 19 juillet 2024 : à 21h, visite de l'église Sainte Marie de Jaillans, à la torche (cf page 14).

Samedi 13 juillet 2024 : A 19h30, Feu d'artifice et bal populaire (sécurisé et sous vidéo-surveillance) organisé par le Comité des Fêtes, salle Henri Maret (cf page 23).

Mardi 23 juillet 2024 : Rdv à 17h, pour la sortie fête nocturne de Grignan, organisée par Les Amis de Jaillans, départ salle Henri Maret (cf page 23).

Jeudi 15 août 2024 : A 19h, traditionnelle soupe au pistou, organisée par le Comité des Fêtes, place de l'Eglise (cf page 23).

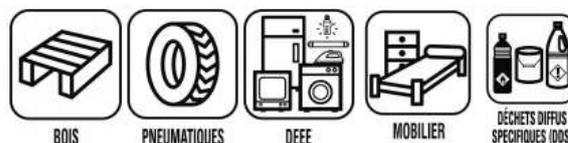
Vendredi 6 septembre 2024 : De 17h à 19h, forum intercommunal des associations, salle des fêtes de la Baume d'Hostun (cf page 18).

Vendredi 13 septembre 2024 : Concert Théo Didier et Bob pour le premier anniversaire de la reprise du Zig Zag Café (cf page 26).

Samedi 21 septembre 2024 : A 14h, rando du TRAM (cf page 16).

DÉCHÈTERIE D'HOSTUN - L'ÉCANCIÈRE

Ici, je dépose :



Horaires été (du 15 juin au 31 août)

➤ **Lundi, mercredi, vendredi**

7 h 30 > 12 h

➤ **Samedi**

7 h 30 > 14 h

Contact

☎ 04 75 81 30 30

👉 Vos démarches sur agglae.fr

Horaires

➤ **Lundi**

9 h > 12 h

➤ **Mercredi, samedi**

13 h 30 > 17 h 30*

➤ **Vendredi**

9 h > 12 h

*Sauf novembre, décembre et janvier :

13 h 30 > 17 h

J'adopte les bonnes pratiques !

- Je démonte mon mobilier avant de le déposer dans les bennes
- J'identifie les déchets diffus spécifiques (le nom du produit doit être inscrit sur le contenant)
- Je dépose l'amiante sur des points de collecte sécurisés (en savoir plus)